

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Vœu de soutien aux habitants d'Arménie et du haut Karabakh et attribution d'une subvention à la Croix bleue des Arméniens

Rapporteur : Chantal Brault

Le groupe de Minsk de l'OCDE, composé de la France, des Etats-Unis et de la Russie, intervient de manière active pour le règlement du conflit dans la région du Haut Karabakh, pour l'arrêt des agressions touchant les populations civiles et pour l'instauration définitive et durable d'un cessez-le feu.

L'accord de fin des hostilités signé le 9 novembre dernier, sous l'égide de la Russie, entre l'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, consacre les victoires militaires azerbaïdjanaises, après six semaines de combats sanglants et meurtriers ; cet accord prévoit la restitution à l'Azerbaïdjan de plusieurs districts sous contrôle arménien depuis le début des années 1990.

De vives tensions perdurent néanmoins et sont de nature à aggraver la situation humanitaire déjà dramatique des populations.

Des Scéennes et Scéens d'origine arménienne sont mobilisés pour le retour de la paix dans cette région et agissent de manière pacifique pour aider les populations affectées par ce conflit.

Face à la catastrophe humanitaire qui s'annonce en Arménie et en Haut Karabakh, la Croix Bleue des Arméniens de France a décidé de se tenir aux côtés de tous les réfugiés et déplacés, des soldats hospitalisés et de leurs familles et aux côtés des orphelins. Cette association a lancé une campagne de dons en faveur des réfugiés.

Il est proposé d'accompagner cet engagement par l'attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association la Croix Bleue des Arméniens de France depuis longtemps active et installée sur le territoire de la Ville.

Il est proposé par ailleurs d'adopter un vœu en vue de marquer le soutien de la Ville aux populations civiles concernées par cette situation.